

médie & pour les fêtes publiques, que la maladie même ne les empêche pas d'y assister.

Le nombre des Mulâtres est ici fort grand. Ils portent une haine mortelle aux Nègres, sans excepter leur mere; & toute leur ambition consiste à se mettre dans une certaine égalité avec les Blancs. Mais loin d'obtenir cette grace, ils n'ont pas même la liberté de paroître assis devant eux.

Les femmes mulâtres ne portent ni pagnes ni chemises. L'usage ne leur accorde qu'une pièce d'étoffe, qu'elles se lient sous les bras. Cependant cette humiliation regarde uniquement celles dont le pere n'est pas connu. Les hommes de la même race, qui portent des bas & des hautes-chausses, peuvent devenir Prêtres ou Soldats; mais ils ne s'élevent jamais au-dessus de ces deux degrés. L'Auteur confesse (79) qu'il ne fut pas peu scandalisé, dans tous les lieux où il voyoit des Mulâtres, d'observer ou d'entendre qu'ils étoient destinés au Sacerdoce; comme si l'on ignoroit, dit-il, à quel commerce ils doivent la naissance, & qu'ils peuvent même être sortis d'une race Juive. Un nouvel Evêque entreprit de remédier à cet abus, & se procura des Lettres de Rome, qui défendoient les dispenses d'irrégularité. Les Mulâtres, persuadés que les Capucins leur ont attiré cette disgrâce, ont conçu une mortelle aversion pour leur Ordre. Ceux qui s'engagent au service militaire, exigent des Nègres autant de respect que les Blancs. S'ils voyagent dans le Royaume, ils se font porter dans des hamacks. Lorsqu'un *Sova*, ou un Gouverneur Nègre, ne se hâte point assez de leur procurer des porteurs, ou leur refuse les égards qu'il croyent mériter, ils tirent l'épée, ils se rendent redoutables par leurs menaces, ils enlèvent tout ce qui se présente dans sa maison. Sur la route, ils se croient en droit de prendre les alimens qu'ils trouvent chez les Nègres, sans les honorer d'un remerciement; & s'ils entendent quelque murmure autour d'eux, ils ajoutent les coups à l'insulte & au pillage.

D'autres Mulâtres, qui embrassent le métier de Marchands d'Esclaves, se rendent coupables de toutes sortes d'infamies. L'Auteur n'en apporte qu'un exemple. Ils abusent, dit-il, de toutes les jeunes filles qu'ils peuvent séduire; & retournant quelques années après dans les mêmes lieux, ils enlèvent les enfans à leurs meres, sous prétexte de leur procurer une meilleure éducation à Loanda. Mais c'est pour les vendre ou les échanger. Ainsi, remarque l'Auteur, ils s'enrichissent par le trafic de leur propre sang. Une des raisons, dit-il encore, qui retarde la conversion des Nègres, c'est l'impunité avec laquelle ils voyent commettre tant de crimes aux Mulâtres.

Du tems de Merolla, le Gouverneur Portugais réprima quelques-uns de ces abus, par une rigoureuse Ordonnance, qui défendoit aux Mulâtres d'exercer le commerce des Esclaves, & qui les obligeoit de se fournir de voitures dans leurs voyages. Mais l'Auteur observe que le désordre n'auroit pas été si grand, s'il s'étoit borné aux Mulâtres. Les Portugais, dit-il, n'en étoient pas exemts, & ne rougissoient pas non-plus de vendre leur propre chair. Les enfans qu'ils ont de leurs maîtresses Nègres passent généralement pour Esclaves, à moins que le pere ne se détermine à les déclarer légitimes. A la moindre faute, ces misérables victimes sont vendues & transportées, sans aucun

ROYAUME  
D'ANGOLA.

Mulâtres, &  
leurs femmes.

A quoi les Mu-  
lâtres s'em-  
ploient.

Leur orgueil &  
l'égard des Nè-  
gres.

Où le com-  
merce.

Les Portugais  
l'exercent aussi.

(79). Merolla, p. 672 & suiv.